



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. : 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr - Site web : albaron.croix-rouge.fr

## **Formation Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 & 2**

### **PSE1 / PSE2**

**Durée : DISTANCIEL + 6 jours en Présentiel**

**Sessions 2022 : du 13 au 18 mars - du 9 au 14 Mai – du 13 au 18 juin - du 19 au 24 Septembre.**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment complété afin d'être inscrit à la formation accompagné :

- Du règlement des frais d'inscription de **50 €uros** pour la formation CRF ou individuelle et **100 €uros** pour la formation professionnelle, à l'ordre de « **C.R.F Albaron** »
  - D'une enveloppe format A4 à votre adresse et timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.
- Votre participation à la formation vous sera confirmée ultérieurement en fonction de nos disponibilités.

**Un travail à faire en distanciel au préalable vous sera adressé et sera à nous retourner avant votre venue.**

Rappel : cette formation est ouverte à toute personne de plus de 16 ans

Le coût de la formation en pension complète et enseignement compris est de 991 € à titre individuel.

Pour un candidat présenté par la CRF les frais pédagogiques sont pris en charge par la DABE, restent à la charge de l'UL ou de la DT les frais de pension complète de 351 €.

**La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.**

Pour bénéficier de cette mesure, consultez votre employeur.

Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature.

Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Votre inscription peut également se faire à titre individuel.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF.

Nos formations PSE 1/PSE2 sont référencées sur leur site: <http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>  
<http://www.rhonealpes-orientation.org/>

Merci de bien vouloir nous consulter pour tout devis ou convention de formation.

Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures pour bénéficier du repas).

Le coût pour le repas du soir, la nuit et le petit déjeuner est de 59 € pour un candidat présenté par la CRF et de 69 € pour un candidat extérieur.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre décision le plus tôt possible.

**La formation commence à 8h30 le premier jour** et se termine à 16 h 30 le dernier jour.

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Vous pouvez profiter de votre venue pour prolonger votre séjour : journée au ski , forfait de ski et location du matériel à tarif réduit, randonnée pédestre ou raquettes, visite des musées , excursion à Suze ou Turin en Italie, l'art Baroque en haute Maurienne... Suite à votre formation, vous bénéficieriez d'une réduction de 50% sur les frais de pension (6 jours de formation = 6 journées à 50%) selon disponibilité, profitez-en pour découvrir les lieux magnifiques et les nombreuses activités qui entourent le centre national de formation l'Albaron avant ou après votre formation.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. : 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr - Site web : albaron.croix-rouge.fr

RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :

|         |         |
|---------|---------|
| Arrivée | Acompte |
|---------|---------|

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début de la formation avec :

- Un chèque des frais d'inscription de **50 Euros** pour la formation CRF et individuelle et **100 €** pour la formation professionnelle, à l'ordre de «**C.R.F Albaron**».
- Une enveloppe format A4 à votre adresse, timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.

**Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.**

## **DOSSIER D'INSCRIPTION 2022**

### **PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1 &2**

### **(PSE1&2)**

**SESSION DU ..... / ..... AU ..... / ..... / 2021**

Arrivée prévue le : ..... / ..... à ..... H .....  en train  en voiture

N° NIVOL (réservé CRF) : ..... Civilité :  Mme  Mr

Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu : ..... Dépt : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse exacte et complète : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél dom : ..... Tél trav : ..... Portable : .....

E-mail : .....

#### **Personne à prévenir en cas d'accident**

NOM, Prénom : .....

Tél : ..... Lien de parenté : .....

#### **FORMATION PROFESSIONNELLE (à remplir par l'employeur)**

Je soussigné, (titre et qualité) .....

Raison sociale de l'employeur .....

Sollicite l'inscription de M .....

Dans le cadre de la formation professionnelle continue et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.

CACHET ET SIGNATURE  
DE  
L'EMPLOYEUR

**Cochez la formule choisie :**

- Enseignement, hébergement et pension complète       Enseignement + repas de midi seul.  
 Enseignement seul.

Etes-vous titulaire du PSC 1 ?    OUI        NON   



**Annulation/ Désistement :**

- Dès la prise en compte de votre demande d'inscription, les frais d'inscription **50,00 € (100,00 € pour la formation professionnelle)** seront dus à la structure de formation, même en cas d'annulation.
- En cas d'annulation à moins de 10 Jours du début de la formation, les frais pédagogiques **540 € (785 € pour la formation professionnelle)** restent dus à la structure de formation.

**Participant présenté par la Croix-Rouge française**

le NIVOL du participant est indispensable : .....

Les frais (arrivée la veille, frais de formation...) sont à facturer à     DT.     U.L.     Autre.

Numéro de la structure : .....

**Attention** : Si rien n'est précisé, ces frais seront facturés à la DT.

Afin que l'inscription soit validée, il est nécessaire que les données du participant soient à jour dans la base contacts (formations, adresse, ...) et que les accords ci-dessous soient donnés :

Le président de la DT ou par délégation le D.T.U.S. ou le D.T.U.S.A. Formation  
(nom prénom, fonctions et cachet de la DT)

Signature et cachet de la DT indispensables

**Aptitude médicale :**

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation. J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.

Date et signature du participant ou du représentant légal pour les mineurs (indiquer alors nom, prénom et qualité) , précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :

## Premiers Secours en Equipe Niveau 1 & 2 ( PSE1/PSE2)

- 1. Conditions minimales d'inscription :** Etre âgé de 16 ans,
- 2. Diplôme délivré :** Diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 1 du Ministère de l'Intérieur et Diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 2 du Ministère de l'Intérieur
- 3. Programme :** Le programme est conforme au Référentiel Interne de Formation

**Un travail distanciel est envoyé à l'inscription, les modalités et le contenu feront l'objet d'un mail adressé au stagiaire.**

- 4. Evaluation :**

L'évaluation qui permet la validation du participant et l'autorise à assurer la fonction de secouriste est réalisée tout au long de la formation et utilise un dispositif de contrôle continu. Pour cela le participant doit :

- Avoir acquis les connaissances théoriques abordées lors de la formation (évaluations par QCM),
- avoir réalisé correctement, conformément au Référentiel de formation, tous les gestes de premiers secours avec ou sans matériel, en se plaçant aux différents postes si nécessaire (fiche de contrôle continu des gestes),
- avoir mis en oeuvre efficacement, au cours de cas concrets (simulations d'interventions) les actions décrites dans l'encadré ci dessous.

1. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente...
2. Réaliser l'examen et le bilan d'une victime.
3. Adopter une conduite à tenir adaptée
4. Réaliser des gestes de premiers secours efficaces.,
5. Assurer la transmission d'un bilan au service de secours approprié et demander du renfort
6. Assurer ou participer au sein d'une équipe à l'immobilisation, au relevage ou au transport
7. Respecter les consignes et les procédures générales d'intervention
8. Adopter un comportement adapté.

**L'aptitude à assurer la fonction d'équipier secouriste est constatée par l'équipe d'animation au vu des résultats du contrôle continu (conformément au Référentiel Interne de Certification) qui attestera que le participant a atteint les compétences pour pouvoir assurer sa mission d'équipier secouriste.**



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. : 04 79 05 18 33  
E-mail : [c.albaron@croix-rouge.fr](mailto:c.albaron@croix-rouge.fr) - Site web : [albaron.croix-rouge.fr](http://albaron.croix-rouge.fr)

## Projet de programme de la Formation PSE 1&2

### Journée 1 :

#### **Restitution du travail distanciel**

Organisation des secours

Urgence vitale

### Journée 2 :

La sécurité

Hygiène et Asepsie

Traumatisme

### Journée 3 :

Relevages

Brancardage et transport

Affections médicales

### Journée 4 :

Bilan complémentaire

Relevages

Brancardage et transport

Bilan complémentaire

### Journée 5 :

Transmission du bilan

Bilan circontanciel

Sécurité

Affections circonstancielles

Affections traumatiques

Relevages

Brancardage et transport

### Journée 6 :

Affections traumatiques

Souffrances psychiques et comportements inhabituels

Plaies et brûlures

Bilan de surveillance

Relevages

Brancardage et transport

Situations avec de multiples victimes

Plan de secours

Cas concrets de synthèses

Clôture de la formation, évaluation de certification, entretiens individuels et délivrance des attestations